

La justice en islam



Qu'est-ce que la justice?

Du point de vue islamique, la justice signifie faire occuper à une chose sa place légitime. Elle signifie également de traiter de façon égale tous les individus. En islam, la justice est aussi considérée comme une vertu morale et une qualité, comme c'est le cas dans la tradition occidentale. La justice est proche de l'égalité en ce sens qu'elle crée un équilibre dans la répartition des droits

et obligations, mais les deux ne sont pas identiques. Parfois, on arrive à la justice en passant par l'inégalité, comme lors d'une distribution inégale des richesses. Le prophète de l'islam (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) a dit :

« Il y a sept catégories de personnes que Dieu abritera sous Son ombre au Jour où il n'y aura aucune ombre à part la Sienne. L'une d'elles est un dirigeant juste. » (Sahih Mouslim)

Et Dieu a dit :

« Ô Mes serviteurs! Je me suis interdit l'injustice à Moi-même, et Je vous l'ai également interdite. Ne soyez donc pas injustes les uns envers les autres. » (Sahih Mouslim)

Ainsi, la justice représente la rectitude morale et l'équité, et signifie que chaque chose devrait occuper sa place légitime.

L'importance de la justice

Le Coran, qui est l'écriture sacrée de l'islam, considère la justice comme une vertu suprême. Il s'agit d'un des objectifs de base de l'islam, si important que dans l'ordre de priorité, il vient tout juste après la reconnaissance du droit de Dieu d'être adoré de façon exclusive (tawhid) et la reconnaissance de Mohammed (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) comme prophète. Dieu déclare, dans le Coran :

« Certes, Dieu enjoint la justice, la bienfaisance et l'assistance aux proches. Et Il interdit l'indécence, l'injustice et la rébellion. » (Coran 16:90)

Et dans un autre verset :

« Ô vous qui croyez! Soyez stricts (dans vos devoirs) envers Dieu et (soyez) des témoins équitables. » (Coran 5:8)

On peut donc conclure que la justice est une obligation en islam et que l'injustice est une interdiction. Le rôle central de la justice dans le système de valeurs coranique est démontré par le verset suivant :

« Nous avons effectivement envoyé Nos messagers avec des preuves évidentes, et Nous avons révélé, par leur intermédiaire, l'Écriture et la Balance, afin que les gens établissent la justice. » (Coran 57:25)

Comme le verset fait allusion à « Nos messagers », cela signifie que l'établissement de la justice a été l'objectif de toutes les révélations et de toutes les Écritures envoyées à l'humanité. Le verset démontre également que la justice doit être mesurée et établie selon les critères et directives établis par la révélation. L'islam aborde la justice de façon globale. Tout chemin qui mène vers la justice est considéré comme étant en harmonie avec la loi islamique. Dieu a exigé des hommes la justice, et bien qu'Il n'ait pas indiqué un chemin précis à suivre, Il nous a fourni des lignes directrices pour l'atteindre. Il n'a ni prescrit de moyens fixes ni déclaré invalides certains moyens ou méthodes pour l'atteindre. Par conséquent, tous les moyens ou méthodes qui facilitent et font avancer la cause de la justice sans aller à l'encontre de la loi islamique sont valides.

L'égalité dans la justice

Les normes coraniques de justice transcendent les considérations de race, de religion, de couleur et de croyances, car il est ordonné aux musulmans de se montrer justes autant envers leurs parents et amis qu'envers leurs ennemis, et de se montrer justes à tous les niveaux :

« Ô vous qui croyez! Observez strictement la justice quand vous témoignez devant Dieu, même si c'est contre vous-mêmes, vos parents ou votre famille proche, ou qu'il s'agisse d'un riche ou d'un pauvre. » (Coran 4:135)

Selon un autre verset coranique :

« Et ne laissez point votre haine pour un peuple vous inciter à être injustes. Soyez justes; cela est plus proche de la piété. » (Coran 5:8)

En ce qui a trait aux relations avec les non-musulmans, le Coran déclare :

« Dieu ne vous interdit pas d'être bons et justes envers ceux qui ne vous ont pas combattus à cause de votre religion et qui ne vous ont pas expulsés de vos demeures. » (Coran 60:8)

Les spécialistes du Coran ont conclu que ces règles s'appliquent à toutes les nations et aux fidèles de toutes les religions, donc à toute l'humanité. Selon le Coran, la justice est une obligation. C'est pourquoi il a été dit au Prophète (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) :

**« Mais si tu les juges, alors que ce soit en toute équité... »
(Coran 5:42)**

**« Certes, Nous t'avons révélé le Livre avec la vérité, afin que tu juges entre les gens selon ce que Dieu t'a appris. »
(Coran 4:105)**

De plus, le Prophète a été envoyé comme juge parmi les hommes, et Dieu lui a demandé de dire aux gens :

« ...dis-leur seulement : « Je crois à toutes les Écritures que Dieu a révélées. Et il m'a été commandé d'être équitable entre vous. » (Coran 42:15)

L'un des objectifs de base du Coran consiste à établir les principes de foi et de justice. Le Coran exige que la justice s'applique à tous et affirme qu'il s'agit là d'un droit qui revient à tous les êtres humains selon la loi islamique. L'engagement intemporel du Coran aux normes fondamentales de justice se traduit en ces termes :

« Et la parole de ton Seigneur s'accomplit en toute vérité et équité. Nul ne peut modifier Ses paroles. » (Coran 6:115)

Appliquer la justice est une responsabilité que Dieu a confiée aux êtres humains et en ce sens, elle doit être appliquée avec un discernement qui va au-delà d'une simple conformité rigide à un ensemble de règles. Le Coran dit :

« Certes, Dieu vous commande de rendre leurs dépôts à leurs propriétaires et de juger avec équité lorsque vous jugez entre les gens. » (Coran 4:58)

La justice et le moi

Le concept coranique de la justice fait aussi de cette dernière une vertu personnelle et un niveau d'excellence morale qu'un croyant est encouragé à atteindre et qui fait partie de la conscience permanente qu'il a de la présence Dieu. Dieu dit :

« Soyez justes; cela est plus proche de la piété. » (Coran 5:8)

Le Prophète (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) a dit :
« Crains Dieu et sois juste envers tes enfants. »

Le Coran dit aux croyants :

« Et si vous donnez votre parole, soyez équitables, même si cela va [à l'encontre de l'intérêt] d'un proche parent. » (Coran 6:152)

Exemples où la justice est encouragée dans le Coran

Le Coran fait également référence à des cas particuliers et à certains contextes où la justice doit être appliquée. C'est le cas du juste traitement des orphelins. Dieu dit :

« Et ne vous approchez des biens de l'orphelin que de la meilleure manière, jusqu'à ce qu'il ait atteint sa majorité. Donnez le bon poids et la bonne mesure, en toute justice. » (Coran 6:152, voir aussi 89:17, 93:9, et 107:2)

Les transactions honnêtes et justes, telles que mentionnées dans le verset ci-dessus (« donnez le bon poids et la bonne mesure ») sont aussi mentionnées dans d'autres versets du Coran où l'accent est mis sur la justice au niveau des achats, des ventes et, par extension, des transactions commerciales en général. Toute une sourate du Coran (sourah al-Moutaffifine – Les fraudeurs (83)) parle de la façon dont la colère divine s'abat sur les fraudeurs.

On retrouve également des références à la justice dans le contexte de la polygamie. Le Coran ordonne le traitement équitable entre les épouses. Le verset de la polygamie commence par une référence aux orphelines, qui sont plus susceptibles d'être exposées aux dépravations et aux injustices. Lorsqu'elles sont en âge d'être mariées, elles devraient l'être, même si cela doit se faire au sein d'un mariage polygame, et surtout lorsqu'il y a un déséquilibre entre le nombre de femmes et d'hommes comme c'était le cas après la bataille d'Ouhoud, lorsque ce verset a été révélé. Mais, comme le déclare le Coran :

« ... mais si vous craignez de ne pouvoir être juste envers elles, alors une seule... » (Coran 4:3)

En conclusion, établir la justice, selon Sarkhasi, un grand juriste musulman, « est classé comme un des actes de dévotion les plus nobles qui soient, tout juste après la croyance en Dieu. C'est la plus grande des responsabilités confiées aux prophètes... et c'est la plus grande justification de l'intendance de l'homme sur terre. »¹

Footnotes:

¹ Sarkhasi, Shams al-Din, *'al-Mabsout,'* vol. 14, p. 59-60

